



Passer de cdd à stagiaire dans la fonction hospitaliere

Par **kornflex**, le **13/09/2011** à **20:08**

Bonjour, rn rn Je suis embauché depuis octobre dernier sur un contrat permanent. Une sorte de CDD sans date de fin, reconduit tacitement. rn Lorsque j'ai acheté une maison, j'ai du fournir une attestation de mon employeur. Sur ce dernier, il est écrit que je suis embauchée sur un CDI. rn rn Lors de mon embauche, on m'a promis que je passerai stagiaire au bout d'un an. rn Seulement, cela approche, et en me renseignant, ils me disent à présent que, étant à 80%, cela n'est pas possible. rn Seulement, ce n'est pas moi qui est choisie le 80%, il m'a été imposé et, sachant cela, j'aurai pris le temps plein ! rn rn Alors, dans tout cela, je suis quoi moi ? un CDD, un CDI, puis je espérer passer stagiaire ? rn Puis je trouver des failles pour les forcer à m'embaucher ? rn rn Merci beaucoup, car la, je suis perdue.